



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Extraits-de-Fraternite>

ILS Y VIENNENT !

Extraits de « Fraternité Eurafricaine »

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1980 - N° 777 - avril 1980 -

Date de mise en ligne : mercredi 24 septembre 2008

Date de parution : avril 1980

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

« Constatant que l'Europe occidentale est passée d'une économie de pénurie à une économie d'abondance, ils considèrent que dans une économie d'abondance, besoins et consommation deviennent des choix culturels. Ils estiment donc possible et souhaitable de substituer aux notions de consommation et d'accumulation, donc de profit, jusqu'à présent considérées dans nos sociétés comme l'unique moteur de l'économie, les notions de responsabilité et de service offert par l'individu à la collectivité, service qui serait apprécié à sa juste valeur et équitablement rétribué.

.....

Art. 24. - La solidarité consiste en ce que la société doit assurer à chaque citoyen la satisfaction de ses besoins matériels et culturels dans les limites compatibles avec le niveau et les conditions du développement économique.

Art. 25. - Au nom de la solidarité, chaque citoyen doit participer à l'effort collectif pour davantage de bien-être et de plus-être dans la mesure de ses capacités et dans le cadre de la loi, en échange de quoi il percevra un revenu. Ce revenu, compris entre d'une part un revenu mensuel minimum garanti (R.M.M.G.) et d'autre part un revenu mensuel maximum toléré (R.M.M.T.) sera fixé par la loi.

Art. 26. - Le droit de propriété consiste en ce que tout homme est maître de disposer de son revenu de ses revenus ou des biens qu'il a acquis grâce à ceux-ci. L'usage abusif de ce droit conduisant à la désintégration du corps social et à l'oppression, des limites lui sont assignées. »

Envoi de N. LECONTE.